

[lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

Matthieu Lépine brise le silence sur la mort au travail

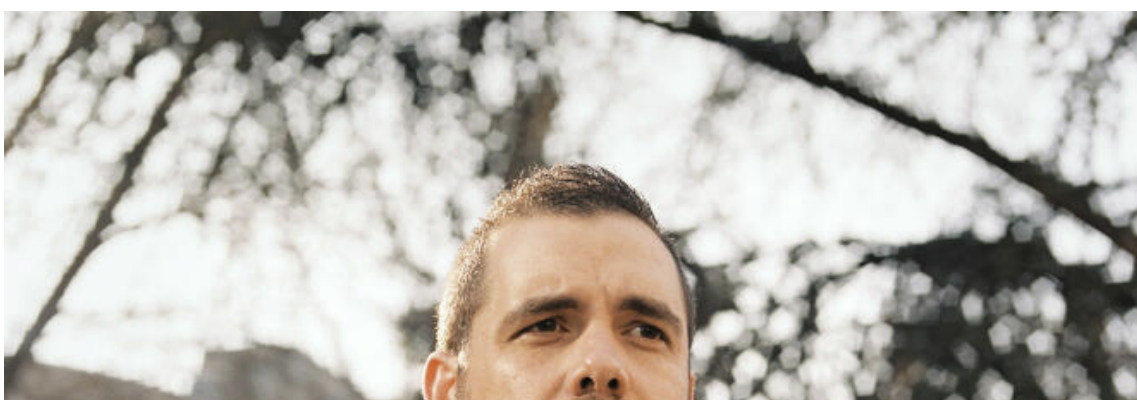
Clémentine Goldszal

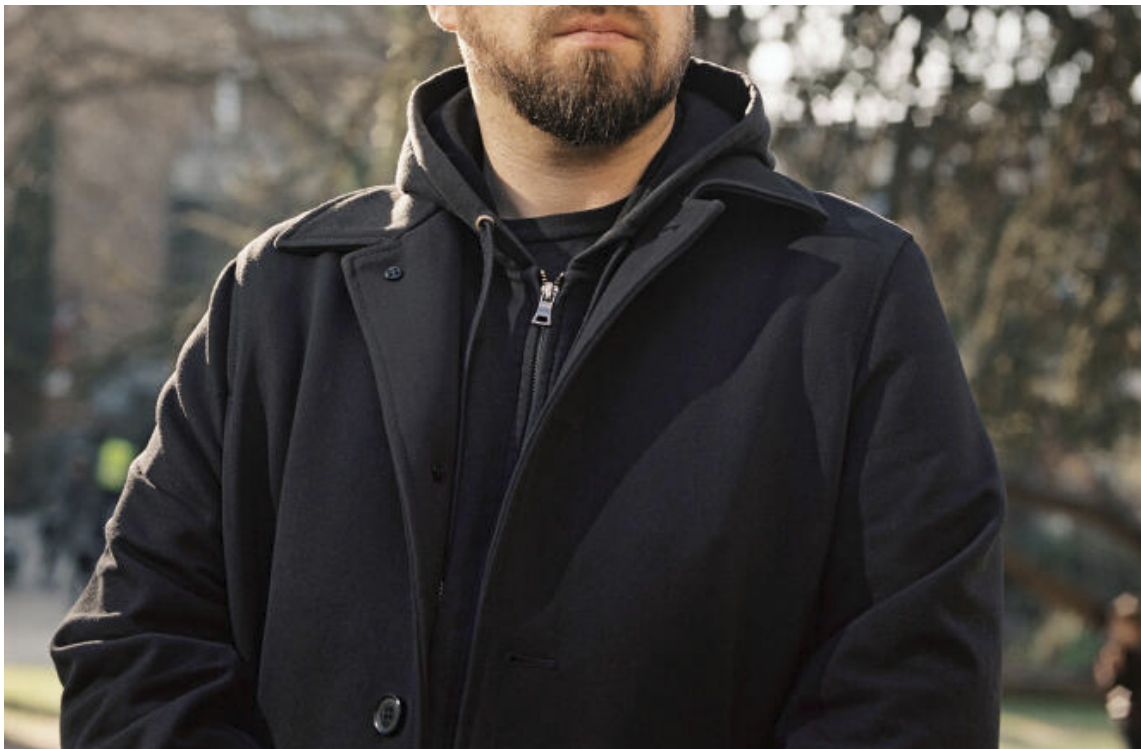
8–10 minutes

-
- [Conditions de travail](#)

Depuis 2016, il énumère les accidents professionnels mortels en France sur son compte Twitter. Le professeur d'histoire et de géographie à Montreuil publie « Hécatombe invisible », où il dénonce l'inertie de l'Etat.

Article réservé aux abonnés





Taille moyenne, barbe bien taillée, tenue sombre. Matthieu Lépine, 36 ans, est professeur d'histoire et de géographie au collège Lenain-de-Tillemont de Montreuil (Seine-Saint-Denis), mais il pourrait tout aussi bien être bassiste d'un groupe de rock. Il admet d'ailleurs avec une pointe de gêne avoir été le chanteur d'un groupe de copains, durant son adolescence à Laval (Mayenne). « *Je ne savais pas chanter, mais il fallait bien que quelqu'un s'y colle* », avoue-t-il en souriant. La phrase pourrait illustrer le combat qui l'occupe depuis plus de six ans : faire connaître au grand public le drame des morts du travail. Entamé sur les réseaux sociaux, son « *travail* », comme il l'appelle lui-même, a donné lieu à un livre. Dans *L'Hécatombe invisible* (Seuil), qui vient de paraître, Matthieu Lépine poursuit son inventaire des morts au travail et dénonce les négligences systémiques qu'elles illustrent.

« Mourir si jeune et si vieux, avec ce putain de statut d'autoentrepreneur qui fait de vous un ouvrier sans en avoir les droits... Ces deux morts m'ont poussé à vouloir être plus efficace. » Matthieu Lépine

C'est une phrase d'Emmanuel Macron qui l'a déterminé à se lancer. En 2016, à quelques jours du forum économique de Davos, celui qui est alors ministre de l'économie de François Hollande dit sur BFM-TV que « *la vie d'un entrepreneur, elle est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il ne faut jamais l'oublier. Il peut tout perdre, lui.* » Matthieu Lépine est alors un jeune professeur dans un collège classé REP +. Après avoir fait ses armes à l'université Rennes-II lors du mouvement contre la réforme du contrat première embauche, en 2006, il s'est engagé au Parti de gauche, puis à La France insoumise, participant, en 2012 et en 2017, aux campagnes d'Alexis Corbière à Montreuil. Dans le même temps, il tient un blog sur l'histoire des luttes sociales.

Après la « petite phrase », il commence à recenser quotidiennement les accidents du travail. Début 2019, deux autoentrepreneurs meurent à quelques jours d'intervalle. Michel Brahim, couvreur à la retraite, continuait de travailler pour compléter sa pension de 700 euros mensuels. Franck Page, 19 ans, coursier pour Uber Eats, décède à la suite d'un accident de la route. « *Mourir si jeune et si vieux, avec ce putain de statut d'autoentrepreneur qui fait de vous un ouvrier sans en avoir les droits... Ces deux morts m'ont poussé à vouloir être plus efficace* », explique-t-il aujourd'hui.

Selon les calculs de Matthieu Lépine, au moins 896 personnes sont mortes d'un accident du travail en 2019. Cette même année, l'Assurance-maladie en dénombrait 733 et la Dares 790, soit le taux d'incidence le plus élevé d'Europe selon les données d'Eurostat.

Prenant modèle sur le journaliste David Dufresne, [qui alerte à travers les réseaux sociaux sur les violences policières](#), Matthieu Lépine crée en janvier 2019 le compte Twitter Accident

du travail : silence des ouvriers meurent ([@DuAccident](#)). Il gagne très vite en popularité (il rassemble aujourd'hui plus de 47 000 abonnés) et se retrouve invité sur les plateaux de télévision. On le qualifie de lanceur d'alerte, mais lui se revendique « *citoyen engagé, pas un porte-parole, juste un porte-voix* ». « *Je me suis contenté de mettre en lumière une information qui existait déjà. Il suffisait de collecter les infos, de lire la presse et les rapports* », tranche-t-il.

Méthodique et un peu obsessionnel, Matthieu Lépine égrène sur son fil les accidents graves et les morts au travail, principalement collectés dans la presse régionale. Un décompte utile car, en France, dit-il, « *on est incapable d'avoir des chiffres clairs. Ceux de l'Assurance-maladie ne prennent en compte que le secteur privé. Ceux de la Dares [direction des statistiques au ministère du travail] sont un peu plus complets, mais, pour prendre un sujet à bras-le-corps, il faut pouvoir le voir tel qu'il est.* »

Porter la mémoire des morts

Rapidement, le professeur d'histoire-géographie est contacté sur les réseaux sociaux par des familles de victimes qui peinent à faire entendre leurs voix ou qui s'embourbent dans des procès contre des employeurs souvent dissimulés derrière les millefeuilles de contrats de sous-traitance. Il devient ainsi une sorte de vigie de la cause doublée d'un soutien engagé. Matthieu Lépine veut aussi raconter les vies de ces travailleurs afin de porter leur mémoire.

C'est cette matière qui constitue le cœur de son livre, démonstration implacable des manquements de l'Etat : encouragement de la sous-traitance, de l'intérim et de l'apprentissage, réduction des effectifs de l'inspection et de la

médecine du travail... Selon ses propres calculs, au moins 896 personnes sont mortes d'un accident du travail en 2019. Cette même année, l'Assurance-maladie en dénombrait 733 et la Dares (qui prend en compte davantage de salariés) 790, soit le taux d'incidence le plus élevé d'Europe selon les données d'Eurostat.

Devenu un militant en vue, Matthieu Lépine a été contacté par les grands syndicats et les partis politiques de gauche, mais se trouve plus utile sur les réseaux sociaux qu'à « *distribuer des tracts sur les marchés* ». Il poursuit également son action dans sa salle de classe : « *En 4^e, quand on étudie la révolution industrielle, je leur parle de la catastrophe de Courrières, où 1 099 mineurs sont morts en 1906, je leur fais lire Germinal et je leur fais faire une étude de cas sur la stèle qui commémore l'accident de Bully-les-Mines [en 1869] où certaines victimes avaient 7 ou 8 ans.* »

En mettant des visages et des noms sur ces destins brisés, Matthieu Lépine entend lutter contre ce que l'on présente trop souvent comme un à-côté regrettable mais inévitable de l'activité économique. Ces temps-ci, son attention se porte tout particulièrement sur les chantiers du Grand Paris : « *La cellule spéciale de l'inspection du travail qui a été mise en place pour les superviser ne compte que dix agents supplémentaires* », soupire-t-il.

[Clémentine Goldszal](#)

[Contribuer](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le*

Monde avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [passez à une offre multicomptes](#) pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.